

De la « terre à l'original » à la « terre du chien ».

Rimouski : histoire et étymologie

d'un toponyme autochtone (partie I)

Philippe Charland¹, Maxime Gohier² et Alain Ross³

Que veut dire le nom « Rimouski »? D'où vient ce toponyme et pourquoi désigne-t-il la capitale du Bas-Saint-Laurent? Il y a déjà plus d'un siècle et demi que l'on se pose cette question, à laquelle il devrait être assez simple de répondre aujourd'hui. Pourtant, si plusieurs interprétations ont été avancées sur le sens du mot, aucune ne repose sur une analyse satisfaisante, ni d'un point de vue historique ni d'un point de vue linguistique. On ne sait toujours pas exactement de quelle langue le terme provient. On ne connaît pas le processus par lequel il est entré dans l'usage ni comment il a évolué au fil du temps. A-t-il d'abord désigné la rivière qui porte encore ce nom aujourd'hui, un lieu précis fréquenté par les Autochtones ou encore un espace géographique issu de la colonisation, comme la seigneurie ou la paroisse?

La Commission de toponymie du Québec (CTQ), qui collige les connaissances les plus à jour sur l'origine et la signification des toponymes, soutient que le nom de la ville de Rimouski découle du nom « de la rivière qui traverse le territoire et dont on retrouve la mention en 1688, dans l'acte de concession du fief et

seigneurie de Rimouski et Saint-Barnabé ». Quant à la signification du toponyme, la Commission souligne qu'il existe plusieurs interprétations et en propose trois. La première, qui est attribuée à « monseigneur Laflèche », le fait remonter « à un mot micmac, *animouski* dans la langue des Saulteux, de *animousk*, "chien", et *ki* ou *gi*, "demeure". Suivant une théorie, le "n" aurait très tôt été transformé en "r" pour donner **Arimouski**, puis **Rimouski**, par suite de la chute du "a" initial. » Une deuxième interprétation, attribuée à l'abbé Cyprien Tanguay, voudrait que le terme signifie « terre à, de l'original ». Sans préciser l'étymologie du terme, on souligne que si cette thèse a été « fréquemment relevé[e] », elle n'a « jamais été véritablement accrédité[e] ». Enfin, la troisième interprétation est attribuée au chef abénaquis Joseph Laurent, qui en fait un terme issu de sa propre langue : « Rimouski, (*old Abenakis*), **Aremoski**, (*modern*), **Alemoski**, *means dog's land, from : aremos or alemos, dog, and ski, land or country*⁴. »

Une telle description soulève d'emblée plusieurs questionnements. D'abord, Monseigneur Laflèche attribue-t-il le terme au micmac ou

au saulteux (ojibwé)? Pourquoi propose-t-il cette interprétation à partir d'une langue parlée par les Amérindiens de la région du lac Supérieur? D'où vient la « théorie » selon laquelle « le "n" aurait très tôt été transformé en "r" »? Par ailleurs, le toponyme est-il d'origine micmaque, comme le prétendrait Laflèche, ou plutôt abénaquise, comme le propose Joseph Laurent? Pourquoi le terme ne serait pas d'origine malécite, puisque cette nation occupe depuis très longtemps le territoire du Bas-Saint-Laurent? Enfin, d'où vient l'idée attribuée à Cyprien Tanguay selon laquelle le terme signifierait « terre à l'original », une interprétation que la Ville de Rimouski continue à promouvoir encore aujourd'hui⁵, alors que la CTQ souligne qu'elle n'a « jamais été véritablement accréditée »?

Pour répondre à toutes ces questions, nous avons effectué la recherche la plus rigoureuse possible des origines du toponyme de Rimouski et des interprétations qui ont été avancées pour expliquer son origine. Nous avons notamment examiné l'ensemble des cartes, des actes notariés, des archives coloniales et de la littérature viatique datant du Régime

français pour voir quand apparaît le terme et ce qu'il désigne exactement. Nous avons aussi cherché à retracer l'origine de chacune des interprétations avancées quant à la signification du terme, pour savoir à partir de quelles connaissances elles avaient été établies. Enfin, nous avons consulté toutes les sources linguistiques disponibles afin de déterminer l'étymologie exacte du terme (sa langue d'origine), de même que sa signification précise. Si les recherches que nous avons réalisées ne nous permettent toujours pas d'expliquer avec certitude le sens que le toponyme revêt en regard du lieu qu'il désigne, les données recueillies permettent néanmoins de proposer une analyse étymologique cohérente et de mieux comprendre l'attachement manifesté par les Rimouskois (notamment par les autorités municipales) par rapport à l'identité de la « terre à l'original ».

Rimouski et la toponymie autochtone au 19^e siècle

Selon les données que nous avons recueillies, il apparaît que la première personne à s'être intéressée à la signification du toponyme de Rimouski est le médecin, politicien et homme de lettres Joseph-Charles Taché. Jeune diplômé, Taché s'établit à Rimouski en 1845 pour y pratiquer la médecine. Avant de devenir député du comté bas-laurentien (1848-1856) à la Chambre d'assemblée du Canada-Uni, il fréquente les chantiers forestiers et les petits villages rimouskois et tombe visiblement amoureux de la région. Dans ses œuvres littéraires, il insiste sur le plaisir qu'il a pris à côtoyer les habitants, les bûcherons et les

Amérindiens, à les écouter raconter leurs histoires et leurs légendes⁶. Il prétend d'ailleurs « traduire » lui-même pour ses lecteurs les propos de ses informateurs micmacs⁷, mais cette information est douteuse et semble être une formule rhétorique visant à rendre son discours plus percutant⁸.

En avril 1846, à peine 18 mois après son arrivée dans la région, il publie une série d'articles sur le comté de Rimouski dans *La Revue Canadienne*, où il écrit : « il me faut l'air de la mer, la vue du grand fleuve; les cris du Goëland, et puis j'aime tant à m'asseoir au foyer du vieux conteur; mais à demain, nous irons voir la rivière Rimouski, nom sauvage qui veut dire "terre de l'original" ». Taché témoigne déjà d'un intérêt prononcé pour la toponymie et affirme d'ailleurs souhaiter « que l'Institut Canadien entreprit un ouvrage qui serait une topographie du Canada en même temps qu'une petite excursion de touriste à travers notre beau pays⁹ ».

En mai 1857, Taché est désormais une personnalité publique de premier plan¹⁰. Il a quitté Rimouski pour Québec et a pris la direction du *Courrier du Canada*. Il publie dans ce nouveau journal un bref article sur la toponymie autochtone, intitulé « Noms sauvages des localités ». Il s'agit en fait d'une « liste des noms primitifs des diverses localités du Haut-Canada et des États-Unis avec une traduction de ces appellations », que Taché affirme avoir reçue d'un « correspondant du *Toronto Times* ». Il déplore toutefois que l'auteur de cette liste « n'ait pas donné en même temps que le mot, la désignation de la langue dont il est tiré ».

Affirmant vouloir « provoquer [d]es recherches » sur la toponymie autochtone, il ajoute sa propre « petite liste de noms sauvages de localités dans le Bas-Canada », composée de sept toponymes de l'Est-du-Québec, qu'il attribue soit au micmac, soit au malécite. Dans la liste figure évidemment le nom de Rimouski, qui, selon Taché, serait d'origine micmaque et signifierait « Terre de l'original ». Pour justifier son choix du micmac, Taché précise que « les langues Micmacs et Maléchites, sont des dialectes de l'Algonquin auquel se rattachent encore les dialectes des Montagnais du territoire du Saguenay et du Labrador et des Cris de l'Ouest¹¹. » Cette remarque témoigne certes d'une connaissance de l'organisation des systèmes linguistiques autochtones, mais ne permet pas de mesurer jusqu'à quel point Taché comprenait effectivement ces langues. D'ailleurs, son intérêt pour la toponymie autochtone s'explique probablement moins par une maîtrise réelle du micmac ou du malécite que par une volonté de délimiter un véritable « territoire national », où pourront s'enraciner l'histoire et la littérature canadiennes qu'il appelle de ses vœux : « il est temps de recueillir ces significations de noms de lieux, et nous prions nos amis qui s'intéressent à l'histoire du pays de nous envoyer, avec les détails dont ils seraient en possession, tous les renseignements se rattachant à l'objet en question¹². »

Quelques jours plus tard, Louis-François Laflèche, ancien missionnaire à Saint-Boniface (Manitoba) et à l'Île-à-la-Croix (Saskatchewan), également futur évêque de Trois-Rivières¹³, répond à l'invitation de Taché et soumet

au *Courrier du Canada* une liste de plus de 50 « mots sauvages, avec leur signification et étymologie ». S'excusant de ce que sa liste soit « toute défectueuse », Laflèche précise :

Ces mots qui sont les noms de quelques tribus, localités, etc., appartiennent aux différents dialectes de la langue algonquienne, parlés depuis le Labrador jusqu'aux sources de la rivière Saskatchewan, aux pieds des montagnes de roches. Mais ce sont surtout les dialectes Cris et Sauteux, que j'ai été plus à portée de connaître, qui m'ont donné l'intelligence de ces mots, et qui m'offrent l'étymologie la plus rapprochée et la plus probable¹⁴.

En effet, dans tous les cas, Laflèche attribue soit au cri, soit au sauteux (ojibwé) les significations qu'il propose. En l'occurrence, il interprète le toponyme de Rimouski à partir du sauteux, qui, selon lui, signifierait « demeure du chien ». Fait intéressant, Laflèche explique le raisonnement qui le conduit à cette interprétation. Le terme proviendrait à son avis « de *Animoush*, chien; et *ki*, ou *gi*, demeure. En changeant *n* en *r* on aura *Arimoushki*, maison du chien ». Laflèche n'explique toutefois pas pourquoi il faut changer le « n » pour un « r ». Il ajoute plutôt un commentaire qui tend à nuancer la valeur de son interprétation : « la signification différente que j'ai donnée aux mots Kamouraska et Rimouski, n'infirmes pas absolument la traduction que vous [Taché] en avez faite; car il se peut que quelques dialectes des Sauvages du golfe Saint Laurent leur donnent ce sens¹⁵. »

Nous reviendrons plus loin sur la question de l'étymologie exacte du toponyme, mais précisons déjà que le raisonnement de Laflèche n'est pas trop maladroit. Comme il le prétend, la plupart des langues d'origine algonquienne – parmi lesquelles figurent aussi bien le micmac et le malécite, que le cri et l'ojibwé – ont une certaine proximité et comportent plusieurs éléments de convergence. Le terme utilisé pour désigner un chien est d'ailleurs assez uniforme dans ces langues. Aussi, il est évident que Laflèche maîtrisait bien l'ojibwé, après avoir missionné auprès des Ojibwés à la Rivière-Rouge (Saint-Boniface) pendant près de 12 ans. L'interprétation proposée par Taché, en revanche, apparaît plutôt nébuleuse et, bien qu'il en attribue l'origine au micmac, il ne donne aucune précision linguistique pour expliquer ce qui l'amène à traduire « Rimouski » par « terre de l'original ». Ainsi, le commentaire de Laflèche pourrait n'être qu'une marque de courtoisie à l'égard de Taché, qu'il doit savoir fier de ses attaches rimouskoises, afin d'éviter de le froisser en contredisant son interprétation.

Charles Guay et sa *Chronique de Rimouski*

En 1873, l'abbé Charles Guay publie le premier volume de sa *Chronique de Rimouski*, ouvrage pionnier sur l'histoire de la ville et de la région du Bas-Saint-Laurent, considéré encore aujourd'hui comme une source importante d'information de première main¹⁶. Dans les premières pages de l'ouvrage, Guay affirme que « Rimouski est un mot sauvage de la langue des Micmacs qui, d'après les uns, veut dire *Rivière de Chien*, et d'après l'interprétation des autres *Terre à*

l'Original ou *Maison du Chien*¹⁷. » Dans une note infrapaginale, Guay affirme tirer l'interprétation de « terre à l'original » de quelques « notes inédites sur la paroisse de Rimouski » rédigées par le prêtre et généalogiste Cyprien Tanguay. En ce qui concerne l'interprétation liée à la « maison du chien », il l'attribue à « Monseigneur Laflèche » et, sans en mentionner la source, cite son article du *Courrier du Canada* de mai 1857.

Bien qu'il ne rejette pas officiellement ces deux dernières interprétations, Guay soutient que celle selon laquelle Rimouski signifierait « rivière du chien » lui provient « de la bouche même des Micmacs », qu'il aurait « eu occasion de rencontrer à différentes reprises pendant [s]on séjour à Rimouski, et dans [s]es missions de l'Intercolonial, dans la Vallée Matapédiac ». Pour justifier cette nouvelle hypothèse, Guay propose une explication liée à la topographie des lieux :

Quiconque est demeuré à Rimouski connaît que cette partie du fleuve entre la terre ferme et l'île St. Barnabé n'est pas navigable à marée basse, même pour les esquifs les plus légers. Les sauvages devaient alors éprouver un certain mécontentement de ce retard, car force leur était d'attendre la marée montante pour atteindre la côte sud et l'embouchure de la rivière sur les bords de laquelle ils habitaient pendant l'été. On comprend alors leur mauvaise humeur de ce repos forcé durant quelques heures, et de là *Rivière de Chien*¹⁸.

Guay ajoute par ailleurs quelques détails pour rendre compte des deux autres interprétations

qu'il avance. Au sujet de l'interprétation qui veut que Rimouski soit synonyme de « maison du chien », il en attribue l'explication au prêtre et historien Charles-Honoré Laverdière. Ce dernier avançait que le secteur de Rimouski était considéré comme une « demeure » pour des animaux mystérieux : « Les Sauvages sans doute, découvrirent dans leurs courses à travers les bois, plusieurs tanières habitées par des animaux sauvages, ressemblants beaucoup à nos chiens d'aujourd'hui. C'est possible que ce nom "demeure du chien" vienne de ce que les indigènes aperçurent quelques unes de ces tanières et donnèrent au lieu le nom de Rimouski, "demeure du chien". » Quant à l'hypothèse voulant que le terme Rimouski puisse signifier « terre à l'original », Guay cherche à l'expliquer par un raisonnement de nature historique : « On sait qu'autrefois, dans les premiers temps du pays, la chasse était très-abondante dans nos forêts. A Rimouski surtout et dans les environs l'original se trouvait en grande abondance, aussi le chasseur après quelques heures de courses à travers les bois revenait à son logis toujours chargé des dépouilles de cet agile animal, et de là *Terre à l'Original*¹⁹. »

Nous n'avons pas réussi à retrouver les autres sources à partir desquelles Guay a construit son récit, mais la seule mention des « notes inédites sur la paroisse de Rimouski », qu'il attribue à Cyprien Tanguay, nous éclaire un peu plus sur le contexte dans lequel s'est développée l'interprétation faisant de Rimouski la « terre à l'original ». Après avoir étudié ensemble au Petit Séminaire

de Québec, Tanguay et Taché ont tous les deux séjourné à Rimouski dans les années 1840 et 1850²⁰. Les deux hommes de lettres s'y fréquentaient, puisqu'ils ont tous deux participé à la fondation de l'Institut littéraire de Rimouski, en 1853²¹. Cette dernière institution aura peut-être même contribué à promouvoir la thèse élaborée par Taché, qui avait visiblement circulé au sein de l'élite littéraire québécoise avant même d'être reprise par Guay. L'abbé Louis-Édouard Bois, par exemple, y fait référence dans un roman inédit rédigé vers 1867 et consacré à l'ermite Toussaint Cartier, affirmant qu'à l'époque où ce dernier résidait sur l'île Saint-Barnabé, « Rimouski n'était alors encore que la terre de l'original ». Cette évocation de la signification du toponyme s'intégrait notamment à un hommage rendu par l'auteur à Taché, qui aurait selon lui joué un rôle essentiel dans le développement d'une vie littéraire et intellectuelle à Rimouski²². Pôle stratégique dans l'émergence d'une littérature et d'un imaginaire nationaux, Rimouski suscitait donc un intérêt particulier au sein des élites lettrées, attachées à l'image évocatrice d'un Bas-Saint-Laurent sauvage et de sa nature riche et primitive. C'est probablement cette force d'évocation qui explique qu'on ait hésité jusqu'à aujourd'hui à discréditer officiellement cette hypothèse, bien qu'on ne l'ait pourtant jamais « véritablement accrédité[e]²³ ».

Les successeurs de Charles Guay

Depuis la publication de l'ouvrage de Charles Guay, plusieurs auteurs ont proposé des analyses du toponyme de Rimouski. Ce foisonnement témoigne certes

d'un attachement profond de la société québécoise à son passé autochtone, mais il permet aussi de constater la place marginale et le rôle instrumental auxquels on a longtemps confiné ce passé.

L'un des premiers, sinon le premier des auteurs à s'être véritablement lancé dans l'étude des toponymes autochtones au Québec est Joseph Laurent, un Abénaquis de la mission Saint-François-de-Sales près de Trois-Rivières (aujourd'hui la réserve d'Odanak). Dans son ouvrage intitulé *New Familiar Abenakis and English Dialogues*, publié en 1884, Laurent consacre une section entière à l'analyse de l'« Etymology of Indian names by which are designated certain Tribes, Towns, Rivers, Lakes, etc., etc.²⁴ ». Homme lettré, Laurent a occupé plusieurs fonctions publiques dans sa communauté, dont celles d'agent local des Affaires indiennes, de maître d'école et de chef²⁵. L'abénaquis étant sa langue maternelle, son interprétation est de loin la plus fiable qui ait été proposée au fil du temps. Qui plus est, contrairement à Laflèche, Laurent offre une explication pour justifier la transformation du toponyme, l'évolution de la consonne « l » en « r » découlant selon lui d'une évolution linguistique : « Rimouski, (old Abenakis), Aremoski, (modern), Alemoski, means dog's land, from : aremos or alemos, dog, and ki, land or country²⁶. » Étrangement, l'opinion de Joseph Laurent n'a jamais été citée par qui que ce soit, jusqu'à ce que la CTQ ajoute une mention à son égard dans sa base de données, et ce, dans les années 2000! Le fait que l'ouvrage soit le fruit d'un Amérindien et qu'il ait été publié en anglais explique peut-

être qu'il soit ainsi passé totalement inaperçu auprès des intellectuels qui se sont intéressés à la toponymie autochtone au Québec. Les commentaires exprimés en 1917 par Eugène Rouillard, premier président de la Commission géographique de la Province de Québec (l'ancêtre de la CTQ), sont à cet égard éloquentes. Rappelant l'étonnement qu'un « Français de distinction » aurait manifesté en constatant qu'au Québec, « bon nombre de vos villages portent des vocables indiens », Rouillard explique ainsi la « raison d'être de tous ces vocables bizarres » :

Nous tenons ceux-ci et ceux-là des trappeurs et des explorateurs qui, les premiers, parcoururent le pays. Leurs successeurs, dans les cinquante dernières années, ne crurent pas mieux faire que de suivre la voie déjà tracée, et, comme les premiers, s'en rapportèrent à leurs guides, inféodés à une tribu sauvage, pour baptiser tout notre territoire. De là, la multiplicité des noms bizarres qui, à cause de leur aspect rébarbatif, ne laissent point que de causer une impression désagréable à l'étranger.

Il est sûr que nous avons poussé trop loin dans cette voie. Les cartographes contemporains, mieux informés, auraient pu facilement mettre un frein à cette exubérance. Pour une raison ou pour une autre, ils reculèrent devant la responsabilité d'une innovation; ils ne jugèrent pas même utile d'opérer dans tout ce galimatias de dénominations barbares, un triage dont nul n'aurait pu s'offenser. De leur côté, nombre d'arpenteurs et d'explorateurs paraissent avoir oublié trop souvent, surtout en ces dernières années, qu'ils se trouvaient dans

une province française, et qu'ils devaient donner leur préférence à des vocables français.

Cela veut-il dire que tous les noms sauvages qui pullulent sur nos cartes auraient dû être éliminés? Pas le moins du monde; l'usage en a consacré un certain nombre, et personne, croyons-nous, n'entend refuser le droit de cité à des vocables comme Manicouagan, Péribonca, Mistassini, Escoumains, Kénogami, Mécatina, Matapédia, Témiscaming, Abitibi.

Ces dénominations et bien d'autres d'une facture analogue, se recommandent d'ailleurs d'elles-mêmes. Elles plaisent d'abord par leur originalité, ne manquent pas d'une certaine saveur de terroir et puis elles ont le mérite de pouvoir être articulées et prononcées sans une contraction trop violente des mâchoires. Mais que d'autres, – et celles-là se chiffrent par milliers – n'ont pas les mêmes titres à faire valoir devant l'opinion. C'est notre condescendance excessive qui leur a permis de se glisser dans la circulation; elles n'ont pu cependant s'y incruster assez profondément pour faire partie de notre bagage géographique et il est encore temps de les battre en brèche²⁷.

Ces propos permettent de bien saisir le rapport ambigu que les intellectuels québécois ont entretenu historiquement vis-à-vis de la toponymie autochtone : tout en étant foncièrement attachés à ces marques d'une présence autochtone ancestrale, qui apportaient une touche d'exotisme à leur imaginaire et rappelaient le passé « héroïque » des colonisateurs français, ils ont néanmoins toujours

ressenti le besoin de dominer et de limiter cette présence autochtone pour asseoir sur des bases légitimes le territoire de la nouvelle « nation » qu'ils cherchaient à construire²⁸.

Un autre auteur important est le père capucin Pacifique de Valigny, missionnaire des Micmacs. Il a séjourné à Restigouche pendant plus d'une trentaine d'années au début du 20^e siècle (de 1894 à 1931) et a écrit de nombreux ouvrages en langue micmaque. Dans une série de textes publiée à la fin de sa carrière et intitulée « Le pays des Micmacs », Valigny identifie les noms que les Micmacs donnaient à cette époque à tous les lieux qu'ils fréquentaient dans la vaste région des Maritimes. On y trouve une entrée précise pour le toponyme de Rimouski, qui, selon le missionnaire, se dit *Lemotjgig* en micmac et signifie « retraite des chiens ». Il précise aussi qu'en malécite, le terme se dit plutôt *Lemosgig*. Nous pouvons constater que le terme est semblable dans ces deux langues, bien que la prononciation diffère légèrement²⁹. Cependant, Valigny ne fournit aucune interprétation quant au sens qu'il faut donner à ce terme en malécite. Il ne précise par ailleurs aucune préférence quant à son origine linguistique.

Plus tard encore au 20^e siècle, d'autres analyses étymologiques ont été avancées pour établir l'origine du toponyme de Rimouski. En 1960, le missionnaire oblat Joseph-Étienne Guinard, qui a missionné auprès des Cris du nord de l'Ontario, des Algonquins de l'Abitibi et des Atikamekw de la Haute-Mauricie, publie *Les noms indiens de mon pays*, ouvrage dans

lequel il analyse le toponyme à partir des langues tête-de-boule (aujourd'hui appelée atikamekw) et algonquine. Proposant une interprétation similaire à celle de Louis-François Laflèche et de Joseph Laurent, qui attache au terme « Rimouski » la signification de « cabane à chien », il rejette explicitement l'hypothèse de Taché et de Tanguay : « Je n'accepte pas l'opinion de ceux qui traduisent Rimouski, par "terre de l'original". Pour leur donner raison, il faudrait écrire : mousaki : (algonquin) ou mousaski (cris³⁰). » En 1973, l'auteur d'origine crie Bernard Assiniwi reprend cette dernière interprétation dans son *Lexique des noms indiens du Canada : Les noms géographiques*. Il suggère que Rimouski viendrait « de l'algonquin "animosh-ki", désignant la "terre des chiens" » et ajoute que, pour signifier « terre de l'original », « la véritable expression serait alors "mons-akki³¹" ».

Comme l'étude de Joseph Laurent, celles de Valigny, de Guinard et d'Assiniwi ont très rarement été mentionnées par d'autres auteurs. Largement diffusée, la *Chronique de Rimouski* de Charles Guay s'est en effet imposée comme la principale source d'information sur l'origine du toponyme de Rimouski. Depuis la fin du 19^e siècle, de nombreux auteurs ont ainsi repris son analyse sans pousser plus loin leurs recherches. En 1888, par exemple, Hector Servadec publiait un article dans *Le Monde illustré*, où il discute exclusivement des interprétations proposées par Guay. Puis, en 1906, le géographe Eugène Rouillard et l'archiviste Pierre-George Roy publièrent chacun de leur côté des ouvrages

sur les *Noms géographiques de la province de Québec*, dans lesquels ils citent mot pour mot les propos de Charles Guay³². La publication simultanée de ces deux ouvrages par des membres de la fonction publique québécoise a vraisemblablement contribué à figer les connaissances et à limiter la diffusion des idées de Laurent, Valigny, Guinard ou Assiniwi. À être cité et recité, Guay est devenu la seule source recevable pour expliquer l'origine du toponyme de Rimouski, comme en témoigne la rubrique publiée en 1994 par la CTQ dans le dictionnaire illustré des *Noms et lieux du Québec*³³. En fait, il n'y a rien d'étonnant à cela : du point de vue de la mémoire, la mise en scène du débat, avec ses explications exotiques et son attachement à plusieurs figures intellectuelles marquantes, apparaît nettement plus riche et porteuse de sens que le « fait » linguistique. Malgré la signification plutôt obscure du toponyme autochtone, on prend plaisir à se remémorer qu'un débat l'entoure, lequel permet aux auteurs et à leur lectorat de se reconnaître des racines, une histoire et une identité communes.

Histoire et toponymie

Bien qu'il soit intéressant, ce débat ne repose sur aucune analyse historique concrète. Les interprétations dominantes, en effet, tiennent pour acquis l'immuabilité du toponyme et reposent à peu près toutes sur sa forme contemporaine, sans envisager la possibilité qu'il ait pu évoluer au fil du temps. Pourtant, lorsqu'on étudie attentivement les documents du Régime français, force est de constater que ce toponyme

s'impose assez tardivement dans la région et, surtout, que sa graphie a longtemps été instable.

La région de Rimouski attire très tôt l'attention des explorateurs, des marins et des cartographes. Pourtant, le toponyme lui-même n'apparaît dans aucune source narrative décrivant la côte sud du Saint-Laurent au 17^e siècle. En 1627, par exemple, Joannes de Laet publie une *Histoire du Nouveau-Monde*, dans laquelle il écrit, au sujet de la rive sud du fleuve, « [qu']au milieu de cet espace qui est entre Matane et cette montagne [le Pic, c'est-à-dire le Bic] se trouve l'Isle de S. Barnabé, un peu toutefois plus près de ce rivage; le reste de cette rive est fort peu connue³⁴. » Le témoignage de de Laet correspond bien à la réalité, puisque jusqu'en 1688, le seul toponyme que l'on trouve dans la région est lié à l'île Saint-Barnabé. Il faut savoir que la présence d'un estran entre l'île et la terre ferme fait qu'il est impossible pour les navires d'approcher de la côte à cet endroit – à marée basse, l'eau se retire complètement jusqu'à plus d'un kilomètre de la côte. Il est donc normal que ce ne soit qu'après l'établissement des premiers colons que l'on ait constaté qu'une rivière importante se jetait dans le fleuve derrière l'île Saint-Barnabé. Même le jésuite Henri Nouvel, qui affirme avoir mis pied à terre « vis-à-vis l'Isle de saint Barnabé » en décembre 1662 et y avoir célébré « la feste de l'immaculée Conception de la sainte Vierge », ne fait mention d'aucun autre toponyme pour désigner les lieux ou la rivière³⁵. Même chose pour le gouverneur Le Febvre de La Barre et son lieutenant Dutast,

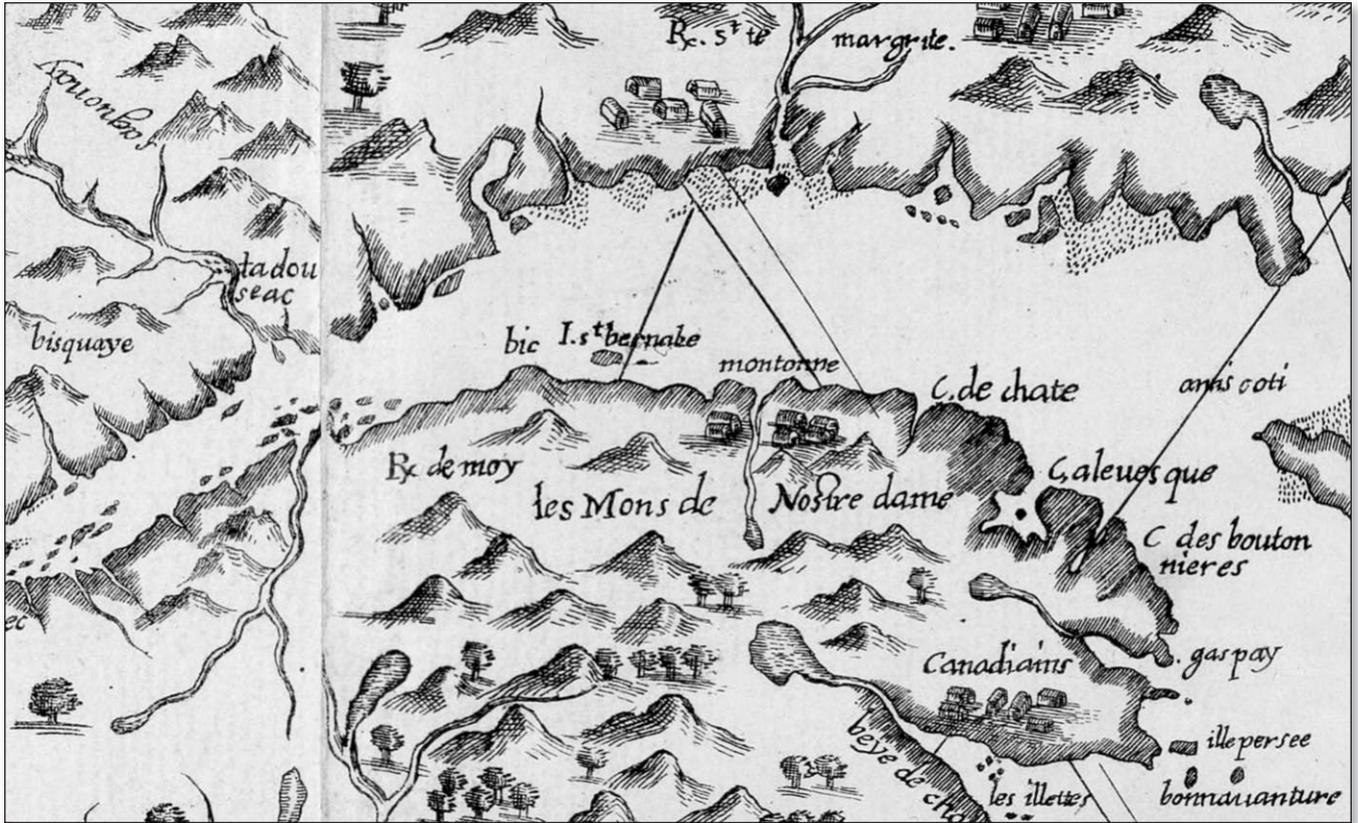


Figure 1. Extrait de : Samuel de Champlain, *Carte géographique de la Nouvelle France*, 1612, BNF, département Cartes et plans, GE C-9476.

qui visitent en 1684 les « deux postes de la rivière du Loup et du Bic » pour enquêter sur des allégations de contrebande de fourrures. Si les deux hommes ont bien « prit connaissance de l'Isle de St Barnabé à 3 lieües au dessous de l'entrée de la Baye du Bicq et 6 ou 7 lieües plus bas l'habitation de Matane », ils ne mentionnent aucun autre toponyme dans la région³⁶.

La cartographie

Sur les cartes produites avant le milieu du 18^e siècle, Saint-Barnabé est aussi à peu près le seul toponyme apparaissant dans la région située entre le Bic et Matane. Dès 1612, Samuel de Champlain indique l'« I. St Bernabe »

sur sa *Carte géographique de la Nouvelle France*³⁷ (voir figure 1). On trouve une mention similaire sur la *Carte de l'Océan Atlantique Nord* produite en 1624 par le cartographe Paul Ollivier³⁸. Généralement, le toponyme désigne l'île située dans le fleuve, mais on le voit aussi parfois associé à un lieu précis sur la terre ferme (voir figure 2). Outre la présence du mont Camille ou Carmel (le mont Comi) sur quelques cartes, la seule exception notable est la présence du toponyme « Pointe aux Pères » sur la *Carte du grand fleuve St Laurens* réalisée en 1685 par Jean-Baptiste Franquelin, qui situe ce lieu sur la côte sud, à peu près vis-à-vis de l'île Saint-Barnabé. Même Jean Chamot, l'écrivain de la

Marine qui dresse une carte précise de la « Coste du Sud du fleuve St Laurent » à la hauteur « des Isles de St Barnabé et du Bic » en 1668, ne fait aucune mention de la toponymie sur la terre ferme³⁹. Comme l'indique Chamot, l'intérêt porté très tôt aux îles Saint-Barnabé et du Bic vient du fait qu'on y trouve de bons « mouillages [pour l]es vaisseaux et barques, qui y relaschent accause du mauvais temps qu'il fait parfois dans ledit fleuve⁴⁰. »

Au 18^e siècle, au moment où des colons commencent à s'établir dans la région de Rimouski, la connaissance de la côte sud du Saint-Laurent se précise et une toponymie de plus en plus riche



Figure 2. Jacques-Nicolas Bellin, *Carte de la partie orientale de la Nouvelle France ou du Canada, 1744*, BNF, département Cartes et plans, GE D-13373. [En ligne], [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53032808f>].

apparaît sur les cartes. Pourtant, il faut attendre presque jusqu'à la fin du Régime français pour voir surgir le toponyme de Rimouski, ce qui montre bien que le Bas-Saint-Laurent demeure longtemps une région marginale aux yeux de l'administration française. Plusieurs auteurs ont affirmé que celui-ci apparaît pour la première fois sur la carte de Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville, publiée à Paris en 1755, à l'époque où une commission franco-britannique cherche à établir la limite des territoires acadiens cédés par la France à l'Angleterre en 1713 (voir figure 3). Sur cette carte, on voit clairement apparaître le nom de Rimouski, placé le long d'une rivière située en face de l'île Saint-Barnabé. Le terme

semble toutefois désigner un lieu précis et non pas la rivière, puisqu'il n'est pas précédé de l'indication « R. » que d'Anville ajoute ailleurs pour identifier les cours d'eau⁴¹.

On trouve cependant le toponyme de Rimouski sur une carte qui est probablement plus ancienne, mais beaucoup moins connue que celle de d'Anville. Dessinée par un auteur anonyme, cette Carte générale des paroisses et missions établies des deux côtés du fleuve St Laurent fait partie d'une collection de cartes et plans constituée par d'Anville et daterait selon toute vraisemblance des années 1740⁴². Le document a visiblement été abîmé par le temps et

réparé par des conservateurs de la Bibliothèque nationale de France, si bien que le toponyme « Rimousky », qui apparaît dans le coin inférieur droit, est aujourd'hui recouvert de ruban adhésif et pratiquement illisible. Néanmoins, l'auteur de cette carte identifie clairement la présence d'une église en face de l'île Saint-Barnabé, à l'est de la rivière, ce qui signifie que le lieu est considéré comme une paroisse.

Les archives

Rimouski apparaît beaucoup plus tôt dans les archives judiciaires, notariales et religieuses que dans la cartographie. La première mention que l'on en trouve remonte à 1688 et figure dans l'acte

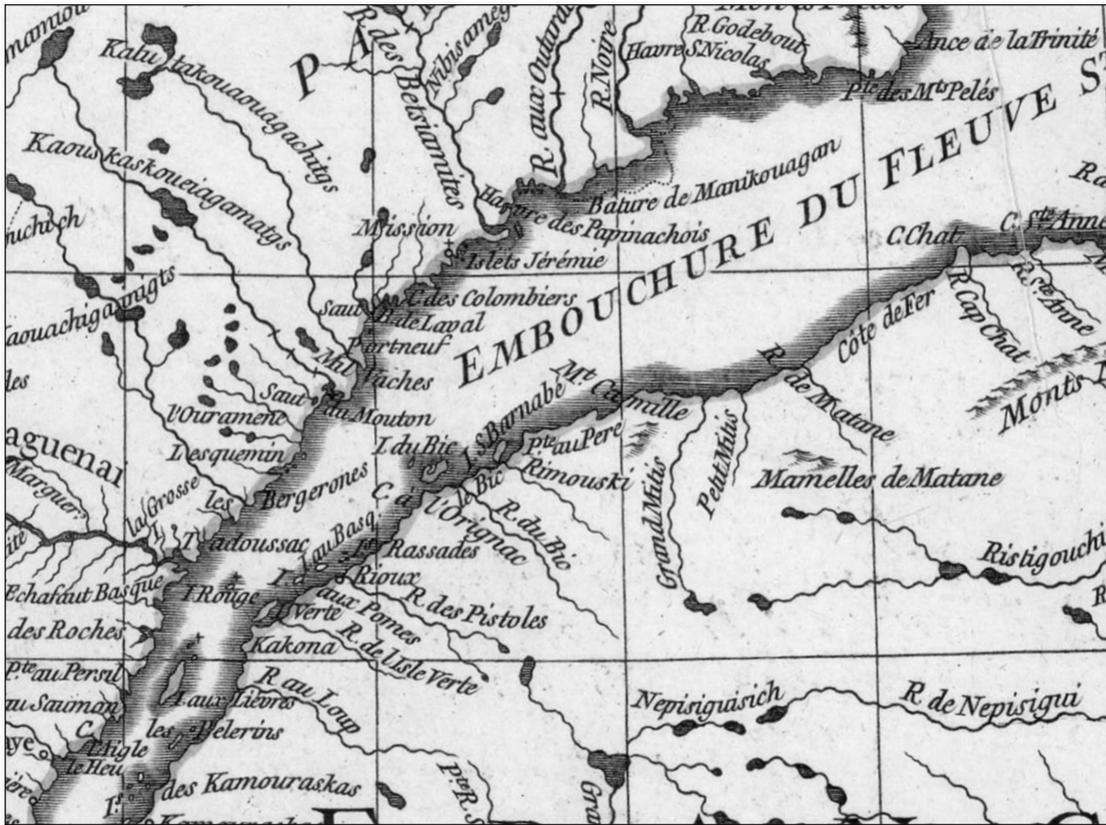


Figure 3. Extrait de : Jean-Baptiste Bourignon d'Anville, *Canada, Louisiane et terres Angloises*, Paris, l'auteur, 1755, BNF, département Cartes et plans, GE C-9950.

de concession de la seigneurie qui porta le nom de Rimouski jusqu'au milieu du 19^e siècle. À cette époque, cependant, le terme ne désigne pas un lieu, mais bien la rivière qui coule sur la concession seigneuriale. Octroyée à Augustin Rouer de La Cardonnière, conseiller au Conseil souverain de Québec, la concession est en effet décrite comme comprenant « deux lieües de terre, prez et bois de front sur ledit fleuve [Saint-Laurent], à prendre joignant et attenant ladite concession du Bic [...], en descendant ledit fleuve [...] ensemble la **riviere dite de Rimousk[i]**, et autres rivières et ruisseaux sy aucuns se trouvent en ladite esten[düe] ». Outre la rivière,

la concession incluait aussi « l'isle de Saint Bernabé, et les battures, isles et islets qui se pourront rencontrer entre lesdites terres et ladite isle⁴³ ». Étrangement, le même territoire avait pourtant été concédé sept ans auparavant par le gouverneur Frontenac à Jean-Baptiste de Peiras, lui aussi conseiller au Conseil souverain. À l'époque, cependant, le territoire était décrit comme contenant « deux lieües de front le long du fleuve St Laurent du costé du sud à prendre du milieu de la largeur de la riviere appelée Mitis qui s'appellera désormais la riviere [**espace blanc**], en descendant ledit fleuve et deux lieües de profondeur, ensemble les trois isles et islets

appelez St Bernabé⁴⁴ ». Ailleurs dans l'acte, on désigne plus précisément la limite occidentale du territoire comme définie par « la rivière appelée Mitis ou autrement des Isles St Barnabé⁴⁵ ». Cette concession se voulait contiguë à celle du Bic, accordée le même jour à Charles Denys de Vitré, qui était elle aussi limitée à l'est par « la rivière appelée Mitis ou autrement des Isles St Barnabé ». En 1772, la Cour des plaidoyers communs décida que cette « rivière appelée Mitis » désignait en fait la rivière Hâtée, qui devint alors la limite officielle entre les seigneuries du Bic et de Rimouski. À l'époque, l'arpenteur Ignace Plamondon avait exprimé son désaccord avec la décision de

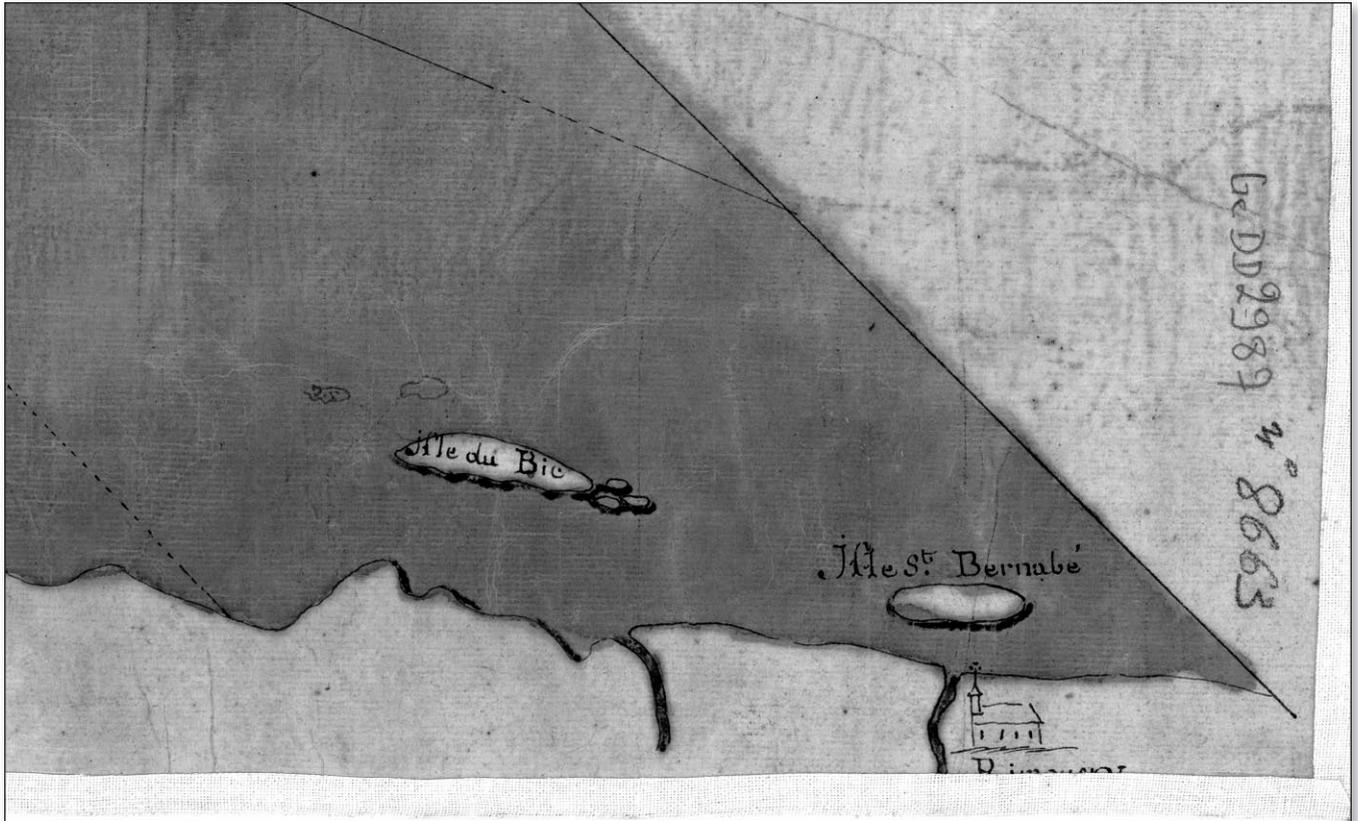


Figure 4. Extrait de la *Carte générale des paroisses et missions établies des deux côtés du fleuve St Laurent depuis Rimousky en montant jusqu'au Côteau des Cèdres*, [s.d. 1740-1749], BNF, département des Cartes et plans, GE DD-2987 (8663 B).

la cour sur la limite entre les deux seigneuries. On peut lire, dans le procès-verbal de son arpentage : « Mon opinion est que ladit rivière autrefois nommée Mittse [autre?] depuis nommée Remouskÿ puisqu'il est dit par le titres rivière Mittise ou des isles St Bernabe et qu'ils sont vis à vis de ladit rivière et non vis à vis de la rivière Athé⁴⁶ ». Aujourd'hui, la plupart des historiens accèdent à la thèse retenue par la cour⁴⁷, mais il semble bien que l'arpenteur Plamondon avait raison. L'opinion des historiens, en effet, repose sur une mauvaise transcription de l'acte de concession de la seigneurie du Bic, faite par l'archiviste Pierre-Georges Roy dans son *Inventaire des concessions*

en fief et seigneurie, publié en 1928. Alors que l'acte original de la concession indique comme borne orientale le « milieu de la rivière appelée Mitis et qui s'appellera dorénavant la rivière, en remontant le fleuve », Roy a transcrit : « et qui s'appellera dorénavant la rivière Hatée⁴⁸ ». Bref, il faut conclure de cet imbroglio que la rivière que l'on appelait « Rimouski » en 1688 portait auparavant deux noms (rivière Mitis et rivière des îles Saint-Barnabé) et qu'on avait décidé dès 1675 de la rebaptiser, peut-être pour éviter la confusion⁴⁹.

On ne sait si Jean-Baptiste Peiras ou Augustin Rouer de La Cardonnière ont fréquenté ou

exploité la seigneurie dont ils reçurent la concession, car ce n'est qu'en 1694 que le toponyme refait surface dans les documents, au moment où Rouer de La Cardonnière céda son titre à René Lepage de Sainte-Claire. Le 10 juillet 1694, en effet, le notaire Louis Chamblonregistra un échange réciproque entre les deux hommes, par lequel Rouer de La Cardonnière céda à Lepage « sa terre, fief et seigneurie de Remousquy autrement dite Saint Barnabé » contre une « terre et habitation » située dans la paroisse de Saint-François, sur l'île d'Orléans⁵⁰. Dès le 27 janvier suivant, Lepage s'empressa de rendre « foy et hommage » au roi, devant l'intendant Champigny, « à

cause du fief, terre, seigneurie et justice, haute, moyenne et basse de Rimousqui dit Saint Bernabé⁵¹ ». Par ailleurs, en 1696, une autre concession seigneuriale fut accordée par le gouverneur Frontenac et l'intendant Champigny à Louis Lepage et Gabriel Thivierge « entre la concession du sieur Pachot et celle du sieur Lessard, scituées au **lieudit Remouski** sur le fleuve Sainte Laurence⁵² ». Au départ rattaché à la rivière, le toponyme désignait désormais plus largement la seigneurie vis-à-vis de l'île Saint-Barnabé, voire un « lieudit » relativement large couvrant plusieurs seigneuries de la région.

Dans les registres paroissiaux, le nom de Rimouski ne fait son apparition qu'en 1712. Ouvert officiellement en janvier 1721 par le missionnaire récollet Gélase de Lestage, le « Registre des baptêmes, mariages et enterrements faits dans la paroisse de Saint Germain » comporte néanmoins des actes qui remontent jusqu'au 31 août 1701. À cette date, le frère récollet Bernardin Le Neuf⁵³ affirme avoir administré le baptême à trois enfants : Antoine et Geneviève Lepage, de même qu'une « enfant sauvage aagé de cinq mois nommée Marie Louise⁵⁴ ». Dans un acte passé le lendemain, 1^{er} septembre, Leneuf identifie plus clairement les lieux où il se trouve, en affirmant avoir « marié dans la paroisse St. Germain Pierre Gosselin et Marie Gerinette⁵⁵ ». Dans les années suivantes, les missionnaires récollets qui passent par la région en se rendant à la mission micmaque de Miramichi continuent de remplir les fonctions curiales et d'enregistrer les sacrements qu'ils administrent aux habitants de la « paroisse de St. Germain ». Le 3 janvier 1712, le

père Ménage crée un précédent en enregistrant le décès de « Jean Augée dit Le Basque », décédé « dans la seigneurie de Rimouski⁵⁶ ». Puis, le 2 novembre 1717, c'est au tour du père Pierre Sauvenier d'innover, en se présentant comme le « prestre curé de la paroisse de Saint Germain de Rimouski », lorsqu'il administre un baptême « sous condition » à Pierre Moreau⁵⁷. Ainsi, lorsque Gélase de Lestage ouvre officiellement les registres paroissiaux en 1721, il se présente lui aussi comme « recollet missionnaire faisant les fonctions curiales dans laditte paroisse en la seigneurie de St. Barnabé, ditte Rimousky⁵⁸ ».

Les différentes graphies

La graphie du toponyme varie énormément d'un document à l'autre. Néanmoins, certaines tendances et particularités semblent se dégager au fil du temps. D'abord, il apparaît que la très grande majorité des occurrences que l'on trouve dans les archives à la fin du 17^e siècle et au tout début du 18^e sont orthographiées avec un « e » à la syllabe initiale plutôt qu'avec un « i » (Remouki, Remouski, Remousqui, Remousquy, Remouschi). De 1688 à 1711, nous avons relevé 12 occurrences du toponyme, dont seulement deux sont orthographiées avec un « i » (Rimouski, Rimousqui) : l'une dans l'acte de concession original de 1688 et l'autre dans l'acte de foi et hommage de 1695. Précisons toutefois que l'acte de concession original est une transcription faite par un secrétaire⁵⁹ dans le registre d'intendance et non le document original qui fut remis au seigneur (qui n'a pas été retrouvé). Une autre transcription faite vers 1690 par le notaire Peuvret, greffier du Conseil souverain, indique pour sa part « Remousqui⁶⁰ ».

Après 1711, cependant, la graphie avec un « i » à la syllabe initiale s'impose rapidement. En effectuant le relevé systématique des occurrences du toponyme dans les actes notariés, la correspondance des autorités coloniales de la Nouvelle-France (Série C11A), les actes de concessions seigneuriales ainsi que les documents d'arpentage rédigés entre 1712 et 1751, on constate en effet que la forme « Rimouski » et ses multiples variantes (Rimousqui, Rimousquy, Rimousky, Rymousquy, Rimouquy, Rimouxy, Rimousquÿ) est présente dans plus de 33 des 48 documents où apparaît le toponyme. En revanche, la forme Remouski (avec ses variantes : Remousky, Remousqui, Remouquy, Remous, Remouskÿ), qui dominait auparavant, apparaît dans seulement 18 documents. Ce décompte exclut les registres de la paroisse, dans lesquels le toponyme, lorsqu'il apparaît, est systématiquement orthographié avec un « i » initial.

Évidemment, ces statistiques doivent être employées avec précautions, puisqu'on constate la grande variabilité de l'orthographe à cette époque. Un même auteur peut en effet orthographier le toponyme de différentes façons, parfois avec le « i », parfois avec le « e ». Charles Chadenat, par exemple, propose pas moins de trois graphies différentes dans ses *Remarques et observations sur la navigation de France à Québec*, tirées des mémoires et journaux rédigés en 1739 : Remous, Remouquy et Rimousquy⁶¹.

Outre les données statistiques, le relevé systématique des graphies du toponyme de Rimouski a aussi permis de repérer d'autres

particularités. D'abord, on note l'apparition, en 1711, sous la main du notaire Chambalon, d'une graphie comportant un « ch » final, remplaçant le « s » habituel. Cette graphie revient aussi sous la main du missionnaire Charles Barbel, qui tient les registres paroissiaux de Rimouski entre le 18 novembre 1735 et le 29 juillet 1740⁶². Par ailleurs, nous avons pu constater la présence, dans certains actes notariés, d'une forme particulièrement distinctive, en raison de la présence d'un « a » initial. Fait à noter, tous les actes dans lesquels on voit apparaître cette particularité impliquent des habitants locaux, qui ne maîtrisent visiblement pas l'écriture. Par exemple, en 1734 et 1735, le notaire Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucour enregistre des transactions foncières impliquant des censitaires de la seigneurie de Rimouski. Ils se présentent comme « habitant d'Arimousquy », « habitant du lieu nommé Arimousquy » ou encore « demeurant à Arimousquy⁶³ ». L'absence du seigneur Le Page lors de l'enregistrement de ces transactions explique visiblement que le notaire ait transcrit le toponyme tel qu'il l'entendait de la bouche des censitaires plutôt qu'en suivant une norme orthographique. De son côté, le sieur Paul Le Page de Molé rédige deux actes sous seing privé en 1741 et 1749, sur lesquels il indique « Aremouxy » comme lieu de signature⁶⁴. Bien qu'il soit membre de la famille seigneuriale, Paul Le Page est loin de posséder une grande maîtrise du discours écrit ou de se préoccuper de grammaire française. Comme plusieurs membres de la noblesse canadienne de l'époque, son écriture est une transcription phonétique du langage oral⁶⁵. En témoigne par exemple le commentaire suivant,

qui est de sa main : « Je certifie avoire rescue demon frere St Bernabay la som de cent soixante livres dont jele tien quitte⁶⁶ ». On peut en déduire que sa façon d'écrire le toponyme qui nous occupe reflète la prononciation des locuteurs de l'époque dans la région où il habite.

Enfin, une dernière graphie relativement similaire apparaît sous la plume de l'arpenteur Charles François, qui effectue en 1744 le bornage de toutes les terres appartenant à la famille Le Page. Dans son rapport, François précise qu'il répondait ainsi « à la requete dudit sieur Pierre Lepage de Sent Barnabé segneur de tout la segneuri d'Arri-moustique paroisse de Sent Ger-men⁶⁷ ». Encore une fois, l'absence de rigueur grammaticale permet de croire que la graphie de François n'est pas le simple fruit du hasard, mais qu'elle correspond à la prononciation en vigueur à l'époque dans la région. Si la forme comportant un « a » initial apparaît plus proche de la prononciation « populaire », alors il faut envisager que la graphie moderne (Rimouski) puisse être une forme normalisée imposée par des administrateurs et des notaires originaires de Québec n'ayant jamais fréquenté la région de Rimouski, de même que par des missionnaires de passage.

En conclusion

La fascination pour l'origine du toponyme de Rimouski remonte au milieu du 19^e siècle, au moment précis où la ville connaissait son premier véritable boom de croissance⁶⁸. La ville elle-même a alors fait son entrée dans l'imaginaire collectif québécois, notamment grâce à la notoriété que lui a procurée la

nouvelle élite littéraire de la région, rassemblée autour du docteur Joseph-Charles Taché. Rapidement devenue un puissant symbole d'exotisme, un lieu de légendes et de mythes, Rimouski est aussi devenue la « terre à l'original », un havre de paix isolé du monde industriel en émergence. Pourtant, dès que cette interprétation a été formulée, des spécialistes de diverses langues autochtones l'ont systématiquement contestée et ont plutôt soutenu que le toponyme signifiait « terre de chien, demeure du chien » ou « rivière au chien ». Cette définition, il faut en convenir, est nettement moins évocatrice et, surtout, plus mystérieuse quant à sa signification réelle. Aussi, malgré le faisceau d'analyses linguistiques convergentes, la thèse selon laquelle « Rimouski » signifierait « la terre à l'original » n'a-t-elle jamais été totalement discréditée et, encore aujourd'hui, les Rimouskois sont nombreux à croire cette légende. Une telle pérennité démontre bien l'importance du capital symbolique dont jouissaient et dont jouissent toujours les instigateurs de cette interprétation.

Pour éclairer cette question, nous avons étudié de façon systématique les premières manifestations du toponyme de Rimouski. Dans cette première partie de notre article, nous avons présenté les données factuelles sur son apparition, données qui démontrent clairement que ce toponyme n'est pas le premier à avoir été utilisé – à tout le moins dans la population francophone – pour identifier la rivière et le territoire de Rimouski. Au contraire, dans les années 1670-1680, il s'est superposé à des appellations plus anciennes, l'une francophone (Saint-Barnabé) et

l'autre amérindienne (Mitis). Par ailleurs, alors qu'il était initialement associé à la rivière se jetant dans le Saint-Laurent en face de l'île Saint-Barnabé, le toponyme aurait par la suite été appliqué à la seigneurie puis, plus globalement, à toute la région et, enfin, à la paroisse.

Malheureusement, les sources ne nous permettent pas d'expliquer ce changement d'appellation. Peut-être que la découverte de nouveaux fonds d'archives, liés aux membres du Conseil souverain qui furent les premiers à acquérir des droits sur le territoire, permettra un jour d'éclaircir

ce mystère. D'ici là, il nous reste à identifier plus précisément l'étymologie du terme « Rimouski » : de quelle langue provient-il? Quelle est sa signification? C'est ce que nous ferons dans la seconde partie de cet article, qui paraîtra dans le prochain numéro de *L'Estuaire*.



UQAR

Le DESS en développement régional et territorial,
pour orienter le changement social.

www.uqar.ca/programmes/3609

Notes

- 1 Géographe de formation, Philippe Charland est chargé de cours en histoire des Autochtones à l'Université du Québec à Montréal et professeur de géographie au Cégep du Vieux Montréal. Il est aussi spécialiste de la langue abénaquise, qu'il enseigne depuis plusieurs années dans les réserves abénaquises d'Odanak et de Wôlinak, de même qu'à Montréal.
- 2 Professeur d'histoire à l'Université du Québec à Rimouski, Maxime Gohier est spécialiste de l'histoire des Autochtones sous les régimes français et britannique. Il est aussi administrateur à la Société rimouskoise du patrimoine.
- 3 Chercheur indépendant et administrateur à la Société rimouskoise du patrimoine et au Comité du patrimoine du Bic, Alain Ross a œuvré comme illustrateur spécialisé en patrimoine pour le Musée d'archéologie du Bas-Saint-Laurent, le Groupe de recherches en histoire du Québec rural et la firme de consultant en archéologie et patrimoine Ethnoscop.
- 4 Commission de toponymie du Québec, « Rimouski », [En ligne], [http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=98682]. (Consulté le 15 septembre 2016). Les caractères gras sont de l'original. Précisons qu'une erreur s'est glissée dans la transcription faite par la CTQ du texte de Laurent. Voir la transcription fidèle que nous en donnons plus bas.
- 5 Dans la rubrique « Histoire » de son site Web, la Ville de Rimouski affirme toujours que « le nom Rimouski est issu de la langue algonquienne et réfère à la chasse à l'original qui se pratiquait jadis en ces lieux ». [En ligne], [http://www.ville.rimouski.qc.ca/fr/decouvrezRimouski/nav/histoire/rimouski.html?iddoc=140522&page=details.jsp]. (Consulté le 12 juillet 2016).
- 6 Joseph-Charles Taché, « Trois légendes de mon pays », *Les soirées canadiennes*, Québec, Brousseau Frères, vol. 1, n° 1 (1861), p. 11.
- 7 « Forestiers et voyageurs », *Les soirées canadiennes*, Québec, Brousseau Frères, vol. 3, n° 3 (1863), p. 90.
- 8 Voir Julien Goyette, « "Ces choses qui ont du vrai" : conte, légende et histoire dans l'œuvre de Joseph-Charles Taché », dans Julien Goyette, Claude La Charité et Catherine Broué (dir.), *Joseph-Charles Taché polygraphe*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, p. 75-92.
- 9 Joseph-Charles Taché, « Un mot sur le comté de Rimouski », 22 avril 1846, *La revue canadienne*, vol. 3, n° 32, 19 mai 1846, p. 1. Soulignons que cet article, publié en quatre parties du 8 au 19 mai 1846, est paru près de deux ans avant le reportage de Taché de mars 1848 dans *L'Ami de la Religion et de la Patrie*, qu'Éveline Bossé considérait pourtant comme le « premier document public portant la signature de Taché ». (Éveline Bossé, *Joseph-Charles Taché (1820-1894). Un grand représentant de l'élite canadienne-française*, Québec, Éditions Garneau, 1971, p. 42).
- 10 Déjà en 1855, Taché avait été responsable de la délégation du Canada à l'Exposition universelle de Paris et avait été fait chevalier de la Légion d'honneur par Napoléon III.
- 11 Joseph-Charles Taché, « Noms sauvages des localités », *Le courrier du Canada*, n° 88, 16 mai 1857, p. 2.
- 12 *Ibid.*
- 13 Nive Voisine, « Lafleche, Louis-François », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 12, Université Laval/University of Toronto, 2003-. [En ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/lafleche_louis_francois_12F.html]. (Consulté le 16 septembre 2016).
- 14 Louis Lafleche, « Etymologies des noms de lieux », 22 mai 1857, dans *Le courrier du Canada*, n° 95, 27 mai 1857, p. 1.
- 15 *Ibid.*
- 16 Claude La Charité, « Charles Guay premier historien de Rimouski », *Le Mouton Noir*, 27 janvier 2014. [En ligne], [http://www.moutonnoir.com/2014/01/charles-guay-premier-historien-de-rimouski/]. (Consulté le 12 juillet 2016).
- 17 Charles Guay, *Chronique de Rimouski*, vol. 1, Québec, P.-G. Delisle imprimeur, 1873, p. 18-20.
- 18 *Ibid.*
- 19 *Ibid.*
- 20 Tanguay occupa la charge de vicaire, puis de curé de Saint-Germain-de-Rimouski de 1843 à 1859 (Noël Bélanger, « Tanguay, Cyprien », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 13, Université Laval/University of Toronto, 2003-. [En ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/tanguay_cyprien_13F.html]. (Consulté le 12 juillet 2016)). Taché y résida pour sa part de 1845 à 1856 (Jean-Guy Nadeau, « Taché, Joseph-Charles (baptisé Charles-Joseph) », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 12, Université Laval/University of Toronto, 2003-. [En ligne] [http://www.biographi.ca/fr/bio/tache_joseph_charles_12F.html]. (Consulté le 12 juillet 2016)).
- 21 Claude La Charité, « Joseph-Charles Taché et l'Institut littéraire de Rimouski », dans *Joseph-Charles Taché polygraphe*, p. 42-43.
- 22 Louis-Édouard Bois, *Toussaint Cartier ou l'Ermite de l'Isle Saint-Barnabé*, manuscrit inédit, cité dans *ibid.*, p. 40.
- 23 Voir au début de ce texte, le commentaire de la CTQ sur ce sujet.
- 24 Joseph Laurent, *New Familiar Abenakis and English Dialogues : The First Ever Published on the Grammatical System*, Québec, Léger Brousseau, 1884, p. 205.
- 25 Thomas M. Charland, *Histoire des Abénakis d'Odanak (1675-1937)*, Montréal, Les Éditions du Lévrier, 1964, p. 247-259 et Sylvain Rivard, *Jos Laurent, Québec*, Éditions Cornac, 2009.
- 26 *Ibid.*, p. 219.
- 27 *Bulletin de la Société de Géographie de Québec*, vol. 11, n° 5 (1917), p. 283-285. Précisons que Taché a été membre, avec Rouillard, de la Société de géographie de Québec.

- 28 À ce sujet, voir Claude Gélinas, *Les Autochtones dans le Québec post-confédéral [.] 1867-1960*, Sillery, Septentrion, 2007, chap. 2.
- 29 Pacifique de Valigny, « Le pays des Micmacs », dans *Études historiques et géographiques*, [Ristigouche, à compte d'auteur, 1935], p. 191. L'étude est d'abord parue en quatre volets dans le Bulletin de la Société de géographie de Québec, de 1927 à 1934.
- 30 Joseph-Étienne Guinard, *Les noms indiens de mon pays*, Montréal, Rayonnement, [1960], p. 155.
- 31 Bernard Assiniwi, *Lexique des noms indiens du Canada : Les noms géographiques*, Montréal, Leméac, 1996 [1973], p. 131.
- 32 Eugène Rouillard, *Noms géographiques de la province de Québec et des provinces maritimes empruntés aux langues sauvages*, Québec, Éd. Marcotte, 1906 et Pierre-Georges Roy, *Les noms géographiques de la province de Québec*, Lévis, [sans éditeur], 1906.
- 33 Commission de toponymie du Québec, *Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 1994, p. 576.
- 34 Joannes de Laet, *L'Histoire du Nouveau Monde ou Description des Indes Occidentales*, Leyde, Bonaventure & Abraham Elseviers, 1640, p. 46. L'édition de 1640 est la première traduction française de l'ouvrage, publié initialement en flamand.
- 35 « Relation de 1662-63 », dans Ruben G. Thwaites (éd.), *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and explorations of the Jesuit missionaries in New France, 1610-1791*, Cleveland, Burrows Bros & Co., 1896-1901, vol. 48, p. 280.
- 36 « Procès-verbal de M. de La Barre, sur les plaintes des fermiers de la traite de Tadoussac », 20 mai 1684, ANOM, AC, Série C11A, vol. 6, f. 252r°-252v°.
- 37 Samuel de Champlain, *Carte géographique de la Nouvelle France*, 1612, BNF, département Cartes et plans, GE C-9476. [En ligne], [gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53098793g]. (Consulté le 20 septembre 2016).
- 38 Paul Ollivier, *Carte de l'Océan Atlantique Nord*, Le Havre, 1624, BNF, département Cartes et plans, CPL GE BB-246 (I,30-31RES). [En ligne], [http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b5901205q]. (Consulté le 20 septembre 2016).
- 39 Jean Chamot, *La Demonstration d'une Partye de la Coste du Sud du fleuve St Laurent en Canada, contenant dix sept lieux avec les mouillages de basse mer pour de grands navires, comme aussy la demonstration des Isles de St Barnabé et du Biq*, 1668, BNF, département Cartes et plans, GE DD-2987 (8664). [En ligne], [http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8595951r]. (Consulté le 20 septembre 2016).
- 40 *Ibid.*
- 41 Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville, *Canada, Louisiane et terres angloises*, Paris, l'auteur, 1755, BNF, département Cartes et plans, GE C-9950. [En ligne], [http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53099733b]. (Consulté le 20 septembre 2016).
- 42 Anonyme, *Carte générale des paroisses et missions établies des deux côtés du fleuve St Laurent depuis Rimousky en montant jusqu'au Côteau des Cèdres* [s.d. 1740-1749], BNF, département Cartes et plans, GE DD-2987 (8663 B). [En ligne], [http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530529320.r].
- 43 « Acte de concession par Jacques-René de Brisay, Marquis de Denonville, et Jean Bochart Champigny, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, au sieur Augustin Rouer de la Cardonnière », 24 avril 1688, BAnQ-Q, E1, S3, P92, Fonds Intendants, Registres d'intendance (nous mettons en gras). À souligner, la transcription de cet acte faite par le notaire Peuvret dans les Insinuations du Conseil souverain indique les deux graphies suivantes : « **Remouki** » et « **Remouski** » (« Acte de concession par Jacques-René de Brisay, Marquis de Denonville, et Jean Bochart Champigny, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, au sieur Augustin Rouer de la Cardonnière », 24 avril 1688, BAnQ-Q, TP1, S36, P350, Fonds Conseil souverain, Insinuations). Par ailleurs, l'acte d'enregistrement de cette concession indique en revanche la « rivière de **Remousqui** » (« Brevet de confirmation par Sa Majesté de la concession accordée au sieur Augustin Rouer, sieur de la Cardonnière », 24 mai 1689, BAnQ-Q, TP1, S36, P294, Fonds Conseil souverain, Insinuations).
- 44 « Acte de concession du comte de Frontenac, gouverneur et lieutenant général en la Nouvelle-France, à Jean-Baptiste de Peiras », 16 mai 1675, BAnQ-Q, TP1, S36, P269, Fonds Conseil souverain, Insinuations.
- 45 Concession par Louis de Buade, Comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, à Charles Denis de Vitré, 16 mai 1675, BAnQ-Q, TP1, S36, P198, Fonds Conseil souverain, Insinuations.
- 46 Ignace Plamondon, « Procès-verbal de chaînage du front de quatre seigneuries, à savoir la seigneurie du Bic, la seigneurie de Rimouski, la seigneurie de Lepage-et-Thivierge et la seigneurie de Lessard », 13 au 20 septembre 1773, BAnQ-Q, CA301, S43, P719-1, Fonds Cour supérieure, Greffe de l'arpenteur Ignace Plamondon.
- 47 Voir, notamment, Sylvain Gosselin, « Le territoire et ses premiers occupants », dans Paul Larocque (dir.), *Rimouski depuis ses origines*, Rimouski, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, 2006, p. 71-72; Alain Laberge, *Propriété et développement des seigneuries du Bas St-Laurent, 1656-1790*, mémoire de recherche (histoire), York University, 1981, p. 23-24; et Jean-Charles Fortin et Antonio Lechasseur (dir.), *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, IQR, 1993, p. 108-109.
- 48 Précisons que le terme « Hatée » apparaît bel et bien en marge de l'acte de concession originale, mais qu'il a été rajouté par une autre main, visiblement à la mine et dans une graphie beaucoup plus tardive. En fait, il est fort probable que ce soit Pierre-Georges Roy lui-même

- qui ait indiqué cette apostille, au moment où il a préparé son *Inventaire des concessions en fief et seigneurie* (Pierre-Georges Roy, *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, fois et hommages et aveux et dénombremens conservés aux Archives de la province de Québec*, Beauceville, Éclaireur, 1928, vol. 3, p. 153).
- 49 La confusion entourant le nom de la rivière Rimouski allait créer une situation assez particulière à l'égard de la seigneurie concédée au sieur de Peiras. Celle-ci, en effet, allait finir par être superposée à d'autres fiefs à l'embouchure de la rivière Mitis, au 19^e siècle (sur la question des chevauchements de concessions, voir Reynald Gagnon, « L'histoire territoriale des seigneuries situées entre la rivière Hâtée et la rivière Mitis », *L'Estuaire*, vol. 26, n° 2, 2003, p. 12-23).
- 50 « Acte d'échange entre Augustin Rouer, sieur de la Cardonnière, et René Lepage, sieur de Sainte-Claire, du fief et seigneurie de Rimouski pour une terre et habitation en l'île d'Orléans, fief d'Argentenay », 10 juillet 1694, BAnQ-Q, CN301, S58, greffe de Louis Chambellon.
- 51 Foy et hommages de René Lepage de Sainte-Claire pour la seigneurie de Rimouski, [27 janvier] 1695, BAnQ-R, P1, S11, P4, Fonds Famille Tessier, Collection Lepage.
- 52 « Acte de concession par Louis de Buade, Comte de Frontenac, et Jean Bochart Champigny, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, aux sieurs Louis Lepage et Gabriel Tibierge », 14 novembre 1696, BAnQ-Q, E1, S3, P177, Fonds Intendants, Registres d'intendance (nous mettons en gras).
- 53 Selon Théodoric Paré, Jean-Baptiste Le Neuf de La Vallière aurait pris le nom de Bernardin au moment où il entra chez les Récollets, en 1696 (Odoric-Marie Jouve, *Dictionnaire biographique des récollets missionnaires en Nouvelle-France*, Province franciscaine du Canada, Bellarmin, 1996, p. 599. Hugolin Lemay, *Les registres paroissiaux de Rimouski, des Trois-Pistoles et de l'Île-Verte, tenus par les Récollets, 1701-1769*, Montréal, [s.n.], 1913, p. 9.
- 54 Registre de Rimouski, Cathédrale Saint-Germain, 1701-1813, p. 1 et 2.
- 55 *Ibid.*, p. 2.
- 56 *Ibid.*, p. 7.
- 57 *Ibid.*, p. 10.
- 58 *Ibid.*, p. 5.
- 59 Probablement Jean Fredin (Jean-Claude Dubé, « André de Leigne, Pierre », dans *Dictionnaire biographique du Canada*. [En ligne], [http://www.biographi.ca/fr/bio/andre_de_leigne_pierre_3F.html]. (Consulté le 9 septembre 2016).
- 60 « Acte de concession par Jacques-René de Brisay, Marquis de Denonville, et Jean Bochart Champigny, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, au sieur Augustin Rouer de la Cardonnière (LaCardonnière) », 24 avril 1688, BAnQ-Q, TP1, S36, P350, Fonds Conseil souverain, Insinuations.
- 61 Remarques et observations sur la navigation de France à Québec, tirées des mémoires et journaux, 1739, BAnQ-Q ZE25, P127 (Collection Charles Chadenat), p. 18-19.
- 62 Hugolin, *Les registres paroissiaux de Rimouski*, p. 12.
- 63 Vente par Jean Dionne à Joachim de Vautour et Joseph David, 28 septembre 1734 et Déclaration par Joachim Votour et Antoine Ruelle, 22 septembre 1735, BAnQ-Q, CN301, S223 (greffe du notaire Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucour).
- 64 Procuration de Michel Dutramble à sa femme, 1^{er} octobre 1741, jointe à Vente par Marie-Jeanne Moreau, épouse de Michel Dutramble, à Joseph Dutramble et Michel Dutramble, 9 octobre 1741, BAnQ-Q, CN301, S11 (greffe de Claude Barolet); Cession de droits successifs immobiliers sur le domaine de Remousguy; par Paul Lepage de Molé, co-seigneur de Rimouski et capitaine des milices, de la seigneurie de Remousquy, à Pierre Lepage de Saint Bernabé, seigneurie principal de Rimouski, demeurant à Remousquy, 28 septembre 1744, BAnQ-Q, CN301, S11 (greffe de Claude Barolet).
- 65 Sur ce sujet, voir Lorraine Gadoury, *La famille dans son intimité : échanges épistolaires au sein de l'élite canadienne du XVIII^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1998.
- 66 Cession de droits successifs immobiliers sur le domaine de Remousguy; par Paul Lepage de Molé, co-seigneur de Rimouski et capitaine des milices, de la seigneurie de Remousquy, à Pierre Lepage de Saint Bernabé, seigneurie principal de Rimouski, demeurant à Remousquy, 28 septembre 1744, BAnQ-Q, CN301, S11 (greffe de Claude Barolet).
- 67 Charles François, Rapport d'arpentage de la seigneurie de Rimouski, 20 février 1744, BAnQ-Q, P1, S11, P68 (Fonds famille Tessier, Collection Lepage).
- 68 Paul Larocque (dir.), *Rimouski depuis ses origines*, p. 112-141.